



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse des Dépôts s'engage à hauteur de 10 M€ aux côtés de l'association ARPAVIE pour accélérer la diversification de son offre d'accompagnement des personnes âgées.



Paris, le 21 avril 2021

La Caisse des Dépôts, seul membre de droit de l'association ARPAVIE depuis septembre 2020, apporte 10 M€ à ARPAVIE, dont 5 M€ sous forme de fonds propres et 5 M€ de prêts. Ces moyens financiers supplémentaires, qui s'inscrivent dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts, permettront à ARPAVIE d'accélérer le développement de services individualisés et évolutifs à ses résidents en Ehpad et en résidence autonomie.

Issue de la fusion en juillet 2016 de trois associations (AREFO, AREPA et ARPAD)¹, ARPAVIE constitue aujourd'hui l'une des plus grandes associations françaises dédiées à l'accueil des personnes âgées. Elle emploie 3 500 personnes, accueille 9 000 résidents dans ses 127 maisons, et réalise un chiffre d'affaires de 230 M€.

Les 10 M€ de financement de la Caisse des Dépôts permettent à ARPAVIE de mettre en œuvre sa stratégie reposant sur le développement, tant en Ehpad qu'en résidences autonomie, de services individualisés et évolutifs à ses résidents. L'association ambitionne de rendre aux résidences autonomie, trop oubliées des débats actuels sur le vieillissement, leur rôle de lieu d'accueil naturel des personnes à revenus moyens et modestes de 75/85 ans², qui ne souhaitent plus rester dans leur logement d'origine, mais qui n'ont pas pour autant besoin d'aller en Ehpad, plus spécifiquement dédiés à l'accueil de la grande dépendance et des personnes affectées par des troubles cognitifs importants. L'objectif d'ARPAVIE est de proposer des services en fonction des besoins de chacun, qu'ils prennent la forme d'une aide à la vie quotidienne (entretien du logement, accompagnement aux courses...) ou d'une aide à la personne (soins d'hygiène, aide aux levers et couchers, surveillance de la prise des médicaments, soins infirmiers...), pour réduire et freiner le plus possible les transferts en Ehpad, souvent synonymes d'accélération de la perte d'autonomie.

Laure de La Bretèche, présidente d'ARPAVIE et directrice déléguée des Politiques sociales de la Caisse des Dépôts indique « *Par son soutien financier, la Caisse des Dépôts affirme son engagement volontariste au service de l'accompagnement et de l'accueil des personnes âgées, un des objectifs de l'axe « cohésion sociale » de son plan de relance, auquel elle consacre une enveloppe de 500 M€. En accompagnant la transformation d'ARPAVIE, la Caisse des dépôts enrichit la palette de solutions qu'elle propose au service des territoires et de leurs acteurs.* »

¹ AREFO : Association Résidences et Foyers. AREPA : Association des Résidences pour Personnes âgées. ARPAD : Association pour personnes âgées dépendantes.

² Population en forte croissance dans la décennie à venir : +2,1 M (Source : Etudes de Matières Grises "Les Personnes Agées en 2030")

Présidée depuis novembre 2019 par Laure de La Bretèche et dirigée depuis février 2020 par Jean François Vitoux, ARPAVIE a acquis, en début d'année 2021, les activités de Familia, importante association de services à la personne et de soins infirmiers à domicile, pour développer ces services sur l'ensemble de l'Île-de-France aussi bien dans les 70 résidences autonomie qu'elle y gère que pour tous les Franciliens qui en auront besoin.

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** - 3,9 millions de pensionnés, soit un retraité sur 5 en France, et 7,5 millions de cotisants, retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques.
- **la formation professionnelle** - Mon Compte Formation et Droit individuel à la formation des élus (Dif élus)
- **le handicap** - plateforme de services Mon Parcours Handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées (Fiphfp),
- **le grand âge et la santé**

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

À propos d'ARPAVIE

Le groupe associatif ARPAVIE, né le 1er juillet 2016 du regroupement des 3 associations, AREFO, AREPA, ARPAD, est le 1er gestionnaire de résidences pour personnes âgées associatif en France.

ARPAVIE accompagne tout au long de l'évolution de leur vie ou de leur maladie près de 10 000 personnes âgées autonomes, dépendantes, handicapées, atteintes de maladies neurodégénératives ou autres pathologies apparentées.

ARPAVIE gère 127 établissements et services : 46 EHPAD, 78 résidences autonomie, 2 résidences services, un service de soins infirmiers à domicile ainsi qu'ARPAVIE@dom, une association d'aide et de services aux personnes âgées et handicapées couvrant les départements des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise.

ARPAVIE propose également d'autres expertises avec :

- 2 résidences services senior
- 1 SSIAD de 100 places
- 1 unité pour personnes handicapées vieillissantes, avec un objectif éducatif, intégré à l'EHPAD Verdi de Mandres-les-Roses accueillant 16 adultes handicapés vieillissants.

L'offre de services d'ARPAVIE comprend en outre des dispositifs de répit proposant des places d'hébergement temporaire et d'accueil de nuit ainsi que des places d'accueil de jour.

L'ambition d'ARPAVIE est de constituer un opérateur de référence des résidences autonomie en France en y développant, avec l'aide des services à domicile, une très large palette de prestations individualisées.

ARPAVIE emploie plus de 3 000 collaborateurs et réalise un volume d'affaire de 220M€.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)

Contacts presse :

Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : 06 38 53 97 67 – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

ARPAVIE

Carmel Serrié : 06 71 08 99 25 – carmel.serrie@arpavie.fr